



Procès Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 20 Mai 2025

Président : Corinne Paratte

Secrétaire : Karine Laurent

Absent : Mainier Fabrice, Bournez Julien

Ouverture de la séance à 20h00

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 Avril 2025

Délibération : Décision modificative Budget Général

Suite à une erreur d'imputation pour les frais d'étude de la micro crèche en 2024, s'élevant à 107 118.80 €, Madame le maire propose au conseil municipal d'effectuer une ouverture de crédits en opération patrimoniale. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : autorise la décision modificative suivante :

Section Investissement Dépenses Chap 041 : article 203 : frais d'études + 107 118.80

Section d'investissements Recette : chapitre 041 article 2131 : + 107 118.80.

De nouvelles études hydrauliques doivent être effectuées dont nous n'avons pas connaissance lors de l'élaboration du budget.

Un montant de 10 000 € en section de fonctionnement Dépenses : chapitre 023 + 10 000 €

Section d'investissement Recettes chapitre 021 + 100 000 €

Chapitre 20 : Frais d'études + 10 000 €

Votée à l'unanimité.

Délibération : Décision modificative Budget Eau

Vu le budget eau de la commune, considérant que les crédits prévus au chapitre 014 sont insuffisants, Madame le Maire propose au conseil municipal d'effectuer un virement de crédits vers le compte 701269 chapitre 014 pour un montant de 300 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : autorise la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement dépenses : Chapitre 014 Article 701269 : reversement à l'agence de l'eau – redevance pour la consommation d'eau potable : + 300 €.

Point sur les transferts de compétences Eau et Assainissement à la CCPR :

Lors du conseil communautaire du 7/05/2025, il a été adopté du transfert de la compétence assainissement à la CCPR à partir du 01/01/2026. Une délibération devra être prise au sein des conseils municipaux des communes membres avant le 7 août 2025 pour que ce transfert de compétence soit effectif sous condition que la majorité des communes membres soient favorables au projet.

Concernant la compétence eau potable : le scénario préconise aux communes de rejoindre directement le Syndicat Intercommunal du Haut du Russey. Cette extension permet à la fois de simplifier l'exercice de cette compétence et de maintenir une représentation directe des communes au sein du SIEHPR.

De nouvelles réunions auront lieu d'ici là afin de travailler les tarifs en rapport avec les investissements et fonctionnement de chaque commune sur le volet assainissement.

Point sur les subventions du projet Lornot :

Suite aux diverses rencontres avec le Département, la Région et l'Etat, nous pourrions prétendre à des subventions de l'ordre de 40 % du projet Lornot, plus de détails à venir. Nous travaillons actuellement avec le maître d'œuvre sur les documents pour le dossier de consultation.

Point sécurité bâtiment communaux :

Un diagnostic de nos bâtiments communaux (mairie, école, vestiaire de football, l'église) a été réalisé par un conseiller en prévention. Il apparaît que l'ensemble de nos bâtiments soient bien entretenus. Pour autant, il importe qu'un contrôle régulier sur les installations techniques comme l'électricité soit réalisé et mentionné dans les registres existants.

Quelques travaux sont à prévoir avant le prochain passage de la commission de sécurité et d'accessibilité. La commission bâtiment se rendra sur place pour étudier les possibilités.

Point suivi PLU :

Le document modifié est en lecture auprès de diverses instances. Les remarques seront prises en comptes pour corriger le document. Deux instances ont lieu en juin. Lorsque toutes les réponses nous seront parvenues, suite à cela, un commissaire enquêteur sera désigné et effectuera des permanences en mairie au cours desquelles les habitants pourront faire remonter d'éventuelles remarques.

Questions diverses :

- **Organisation fête des mères**

L'organisation est en cours pour cette fête des mères qui aura lieu le vendredi 23 Mai à partir de 19h30 à la salle des fêtes. Nous déplorons le peu d'inscription pour cette occasion.

- **Organisation Inauguration des travaux de mise en conformité de l'étang**

L'inauguration aura lieu le 21 Juin à 11h00 à l'étang. Les conseillers se réuniront le 4 juin à 18h afin de finaliser l'évènement.

- **Site internet**

Suite au piratage de notre site au mois de Décembre 2024, la société « Artemisia Conseil » a réalisé un devis avec différentes options afin de restaurer et sécuriser notre site et également assurer une maintenance. D'autres devis comparatifs seront demandés à des concurrents.

- **Course cycliste**

La manche de coupe de France féminine traversera notre commune le 6 Juillet 2025. Le passage des cyclistes se fera entre 12h30 et 16h30. Un arrêté de voirie sera affiché le long de la RD 437, afin que la course ait lieu en toute sécurité.

- **Course cycliste**

Un éboulement sur le chemin forestier de Bretonvillers sur une dizaine de ml a été signalé par notre agent ONF, l'intervention d'une entreprise sera nécessaire.

- **Cartes Jeunes**

L'opération est reconduite cette année, des affiches seront mises aux panneaux d'affichage.

Fin de séance : 22h00